

LA CROIX

DE SAINT-GILLES

N° 97 - mai 2011

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Bienheureux ou saint ?

En ce début du mois de mai, beaucoup parlent de la béatification de Jean-Paul II, mais beaucoup raisonnent comme s'il était canonisé. Alors la réaction en faveur ou contre cette déclaration, n'est pas toujours raisonnable. Si nous refusons cette béatification, on nous accuse d'aller contre l'autorité pontificale. Si on l'accepte, on nous affuble de l'étiquette moderniste. N'y a-t-il pas entre ces deux extrêmes un juste milieu ? N'est-il pas légitime de rester dubitatif devant l'annonce de cette béatification ?

Quel en est l'enjeu ? Immédiatement, le fond du problème n'est pas de savoir si l'Église est infallible ou non quand elle déclare un saint, ce qui nous conduirait à recevoir cette béatification sans discuter. Dans le cas présent, ce qui nous intéresse est de savoir si les éléments sont réunis pour que le pape Jean-Paul II puisse être dit « bienheureux » selon les règles habituelles suivies par l'Église. Cette question ne peut pas faire abstraction de la crise de la Foi qui sévit depuis 50 ans.

Pour comprendre la vraie question, je vous renvoie au texte de M. Michaël J. Matt dans *The Remnant*, traduit dans la revue D.I.C.I. (n°233, 16 avril 2011). Il dit ceci : « Lorsque le candidat à la béatification est un pape – Père de l'Église universelle – la question ne porte pas seulement sur sa piété et sa sainteté personnelles, mais aussi sur le soin qu'il a eu de l'immense domaine de la Foi que Dieu lui a confié, et pour lequel Dieu accorde au pape des grâces d'état extraordinaires. Voilà quelle est la vraie question : Jean-Paul II a-t-il accompli héroïquement ses devoirs de Souverain Pontife à la manière de ses prédécesseurs canonisés, ses devoirs que l'on peut énumérer ainsi : en combattant l'erreur, en défendant avec courage et promptitude son troupeau contre les loups féroces qui la propagent, et en protégeant l'intégrité de la doctrine et du culte divin de l'Église ? Nous craignons que, dans les circonstances de cette béatification « expresse », cette question de fond n'ait

pas reçu toute la considération patiente et attentive qu'elle mérite ».

Ainsi donc, qu'au point de vue de la sainteté personnelle, Jean-Paul II ait vécu pieusement, cela ne revient pas aux hommes de juger. Dieu seul récompense les justes et punit les méchants. Mais qu'au travers d'une béatification, les erreurs modernes soient données en exemple, il convient aux pasteurs de mettre en garde les catholiques afin qu'ils n'avalent pas le poison des principes libéraux véhiculés par ces hérésies.

Ne nous faisons pas d'illusions, par ce slogan « *santo subito* », par la béatification de Jean-Paul II, on cherche aujourd'hui à canoniser le Concile Vatican II. Quelques soient les bonnes intentions de chacun, nous ne pouvons pas l'accepter. Que nous le voulions ou non, les faits sont là, Jean-Paul II fut le pape de l'œcuménisme, de la liberté religieuse et de la collégialité, ces trois principes qui empoisonnent encore l'Église aujourd'hui. Ces causes expliquent l'état d'apostasie actuel. Nous ne pouvons pas accepter que de tels axiomes soient donnés en exemple par l'intermédiaire d'une béatification. Comme l'enseignait Mgr Lefebvre, la Fraternité n'a rien inventé, elle ne fait que constater ce que chacun peut observer et comprendre par le seul fait de relire son catéchisme. Les âmes simples sont sensibles aux exemples des saints. Si le modèle présenté est déformé, la foi qu'il représente l'est aussi, scandalisant par le fait même les innocents.

Je vous invite donc à participer nombreux à la Croisade du Rosaire demandée par Mgr Fellay, afin de limiter, entre autre, l'impact dévastateur d'une béatification douteuse¹.

Abbé Philippe Brunet

¹ cf. livre de M. l'abbé de La Rocque,
Jean Paul II, doutes sur une béatification, éditions Clovis



40 ans...!



1^{er} novembre 1970 – 1^{er} novembre 2010

« Approfondir ce grand mystère de notre foi qui est la Sainte Messe, avoir pour ce mystère une dévotion sans borne, le mettre au centre de nos pensées, de nos cœurs, de toute notre vie intérieure ce sera vivre de l'esprit de l'Église ». Mgr Lefebvre

Poursuivons nos belles lectures sur la messe.

Abbé Jean de Lassus Saint-Geniès +

Frères et Sœurs, cette invitation aux fidèles par le prêtre de s'unir à son sacrifice mérite plus ample explication, pour en retenir toute sa valeur.

Il n'y a qu'un seul prêtre qui possède le sacerdoce dans sa valeur véritable, c'est le Christ Jésus. Il a été envoyé sur cette terre par Dieu le Père pour lui offrir un sacrifice digne de ses infinies perfections.

Notre Seigneur a été la divine Victime et le Prêtre de ce sacrifice lorsqu'il a accepté de se laisser arrêter pour être crucifié. Ce sacrifice de cette divine Personne de la Sainte Trinité avait été rendu nécessaire par le fait même que seule une victime d'égale perfection à Dieu pouvait réparer la faute d'orgueil et d'insubordination du premier couple humain.

Mais pour Dieu le temps n'existant pas, c'est au moment où il lui plût que la promesse d'un rachat s'effectua.

(...) Dans chaque célébration du saint Sacrifice de la Messe, il y a la participation de tout le corps mystique de l'Église.

Vous comprenez alors l'importance du rôle que vous avez à remplir. Vous ne venez pas assister à la Messe ; vous venez offrir le Christ Jésus, notre divin Sauveur, à Dieu le Père, notre créateur, par l'intermédiaire du prêtre qui, par sa présence et sa voix, le replace à l'autel.

La prière appelée « secrète », parce qu'elle est lue à voix basse, fait partie des 3 appels de grâce que l'Église formule pour les besoins spirituels de ses membres, au cours de la Sainte Messe.

Les intentions de cette prière correspondent généralement à l'esprit du temps liturgique ou ont un rapport avec les vertus de

celui ou de celle dont on célèbre la fête, afin que, par l'offrande du Christ, nous soyons tous à même de profiter des grâces qui peuvent nous être proposées par l'Esprit Saint, au cours de la journée.

N'est-ce pas utile de nous rappeler ce que le divin Maître n'a cessé de nous dire : « Sans Moi, vous ne pouvez rien faire. » Quel moment plus propice pourrions-nous trouver si ce n'est celui qui nous prépare à l'offrande de la divine Victime ?

J'en profite, Frères et Sœurs, pour attirer votre attention sur cette nécessité d'implorer l'aide de Dieu pour parvenir à notre but final : notre sanctification.

Vue l'ambiance extérieure qui n'est pas de tout repos, nous serions facilement tentés de diriger nos demandes pour obtenir une diminution des difficultés dans lesquelles nous nous trouvons.

Mais cela entre-t-il bien dans les vues de Dieu sur nous ? Souvenons-nous de ce que le Maître nous a demandé de réaliser : « Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait. » Et dans l'évangile où nous voyons Notre Seigneur reçu dans la maison de Lazare, Marthe est réprimandée parce qu'elle met son point d'honneur à recevoir son hôte de son mieux, tandis que sa sœur Marie, assise aux pieds du Sauveur, L'écoute parler. « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour beaucoup de choses ; or une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part et elle ne lui sera pas ôtée ».

Notre Seigneur voudrait-il par là encourager Marthe à la négligence des besoins matériels ? En fait, c'est cela : « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il en vient à perdre

son âme ? ». Les vertus de foi, d'espérance et de charité, l'esprit de justice, de tempérance et de paix sont bien plus nécessaires à notre vie qu'une table bien mise et soigneusement préparée. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut négliger la vie matérielle. Mais à choisir entre les deux, c'est encore à ce qui peut faire évoluer notre vie spirituelle qu'il faut donner la préférence. Aussi profitons de ces instants de prière pour mettre notre âme en condition d'amélioration. C'est le moment opportun, puisque le Christ va bientôt s'offrir en un acte parfait d'Adoration et d'Amour à son Père. Amen.

Abbé René Goupille (+1997)

Un événement historique

Le lundi 13 juin 2011 restera une journée historique dans l'histoire de la Fraternité Saint-Pie-X, et peut-être même de la France et de l'Eglise ! En effet, ce lundi de Pentecôte, nous entrerons dans la capitale avec Notre Seigneur Jésus-Christ en personne !

Sous l'apparence d'une hostie, le Roi des rois sera porté triomphalement dans un ostensor par un prêtre, lui-même porté par un char majestueux et richement décoré. Devant, après la croix, la sainte Vierge et les bannières, suivra un cortège de 600 enfants de chœur en soutanelles et surplis, une centaine de prêtres et de séminaristes, et des petites filles vêtues de blanc qui jetteront des pétales de fleurs sur le passage du divin Maître. Derrière, plusieurs milliers de pèlerins de France, d'Europe et même du monde entier adoreront le Saint Sacrement en marchant et en chantant de tout leur cœur des cantiques en son honneur.

La ville de Paris, trop souvent, donne à ses habitants une petite idée de ce que peut être l'enfer. Lorsque défile la gay-pride ou la techno-parade, les fumées de Satan envahissent les rues. Les bruits entendus alors par les passants ressemblent fort à ce qu'entendent les damnés, et le spectacle est d'une horreur indescriptible.

Puisse cette procession, pendant l'espace de quelques heures, faire luire dans la capitale un rayon de la lumière céleste. Puisse-t-elle faire retentir une mélodie divine et donner une petite idée de la splendeur du Paradis ! Puisse-t-elle purifier l'atmosphère viciée qui règne et faire répandre avec abondance la grâce de Notre-Seigneur.

Voilà pourquoi le pèlerinage 2011 est unique. Il ne faut pas manquer cet événement exceptionnel. A l'heure où le Saint Sacrement est oublié, voire méprisé et insulté, nous devons être des milliers pour venir l'adorer publiquement et chanter ses louanges. Montrons à nos concitoyens que le catholicisme n'est pas mort, que Jésus-Christ est toujours notre Roi et que nous sommes fiers d'être ses serviteurs fidèles. N'ayons pas peur de chanter haut et fort notre amour pour ce Dieu qui, avant de mourir pour nous, a voulu se faire la nourriture de nos âmes. D'ici-là, lisons et méditons le dossier spirituel. Préparons mieux nos communions, afin de ne pas mettre d'obstacle à la grâce répandue dans nos âmes par ce sacrement.

Je confie à vos prières la réussite de ce pèlerinage et remercie vivement tous ceux qui contribuent à sa bonne organisation.

Abbé Bernard de Lacoste
Directeur du Pèlerinage

11, 12 et 13 juin 2011
Pèlerinage de Pentecôte

Entrée dans Paris :
Grande procession du Saint-Sacrement dans les rues de la capitale.

Chapitre des adultes :
M. Simon PICOT,
06 07 45 99 92

Chapitre des enfants :
M. Nicolas de LEDINGHEN,
05 61 73 09 37

Voyage en car :
M. François RUSSO,
05 61 13 85 17

Dimanche 26 juin
FÊTE-DIEU 2011

Procession
du Saint Sacrement
dans les rues de Toulouse

à 16h30

Rendez-vous
Place Saint-Etienne
(devant la Croix de la Mission)

10h30 Messe Solennelle
à la chapelle du Férétra
16h30 Procession du Saint Sacrement
Une messe basse sera assurée au Férétra,
à l'issue de la procession

28, 29 et 30 juin 2011
Ordinations sacerdotales

Voyage à Écône

Un car est organisé pour assister aux ordinations sacerdotales et diaconales à Écône le 29 juin prochain.

Toulouse, Gragnague
et St Joseph des Carmes
Prix : 190 €

Comprenant : voyage en car, hôtel et repas

Inscriptions auprès
de Monsieur NAVARRO
05 61 24 18 72

Paiement à l'inscription s.v.p.
Chèque à l'ordre de :
Prieuré Saint-Dominique

DOIT-ON TOUT PARDONNER ? Le premier élément de réponse à cette question nous est donnée par la cinquième demande du Notre Père : « *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés* ». L'utilisation du « *comme* » signifie clairement que la miséricorde infinie du Père ne peut nous atteindre si nous n'avons pas auparavant montré notre capacité à pardonner. Cette demande est redoutable car le pardon divin est conditionné par notre propre pardon. L'enjeu de la question n'est donc rien d'autre que le salut éternel. Cependant **doit-on tout pardonner ?** Dès le début de sa prédication, le Seigneur nous montre la voie : « *Moi, je vous dis, aimez vos ennemis* ». La difficulté pour une bonne compréhension de cette phrase, c'est la confusion entre l'amour authentique, volonté de faire le bien, et le sentimentalisme. Le Christ ne nous dit pas de déborder d'affection pour ceux qui nous font du mal mais de leur vouloir le Bien, c'est à dire de prier pour leur conversion. Faites l'expérience, prenez la décision par pur acte de la volonté de prier, par exemple réciter un chapelet, pour le salut d'une personne qui a commis un acte répréhensible à votre endroit. Ne cherchez pas à y mettre du sentiment. Je vous garantis le résultat : Dieu verra cet acte objectif d'amour et il vous le rendra en procurant une paix intérieure qui cicatrisera les blessures.

RÈGLE DE TROIS Pour bien faire les choses, nous devons parfois scinder chacun de nos actes en trois phases. Par exemple, pour pardonner, il faut d'abord le **vouloir sincèrement** ; ensuite, il faut procéder à **l'acte de pardon** lui-même (en le disant ou non) ; enfin, il faut **se tenir à sa décision**. Cette approche en trois temps est utile pour régler un problème une fois pour toutes.

PROVERBE DU MOIS « *Les hommes ont tout perfectionné, sauf les hommes.* » (États-Unis)

LES PLUS À PLAINDRE Les plus à plaindre sont ceux qui font le mal. Un frère vint un jour, prés d'un saint abbé nommé Étienne, en

criant : « *Malheur à nous, notre blé brûle, on a mis le feu dans la grange.* » Le saint très calme répondit : « *Malheur plutôt à ceux qui ont allumé cet incendie.* »

HUMOUR Le comble de l'optimisme, c'est de rentrer dans un grand restaurant et compter sur la perle qu'on trouvera dans une huitre pour payer la note.
Tristan Bernard

LE MOIS DE MARIE EN FAMILLE Les familles chrétiennes ne manqueront pas de sanctifier le mois de mai qui est le mois de Marie. Voici quelques avis à ce sujet extraits d'une revue catholique de 1932 :

La veille du 1^{er} mai, on pare de son mieux une image ou une statue de la Sainte Vierge dans un endroit convenable de la maison. Des fleurs naturelles seront choisies de préférence. Là, s'étant rassemblés, si l'on peut en famille, ou s'y étant mis à genoux en particulier, on récitera les *litanies de la sainte vierge*.

Cette récitation sera suivie d'une lecture (*Les mois de Marie* foisonnent ; on pourra également prendre une *Vie de la Sainte Vierge*). Cette lecture se fera lentement, afin que chacun puisse se pénétrer des sentiments qu'elle est de nature à faire naître.

On pourrait ensuite distribuer au sort des billets sur lesquels seraient indiquées quelques pratiques ou le nom d'une vertu à exercer.

Mais parce que l'hommage le plus agréable à Marie est la fuite du péché, on s'examinera avec soin sur son défaut dominant et on prendra la résolution, en l'honneur et avec l'aide de Marie, de le combattre vigoureusement.

PAILLETTE D'OR « La Foi doit vous convaincre que les tribulations, les difficultés, les maladies et toutes choses contraires, sont toujours envoyées par la Providence pour votre bien. La Foi doit vous apprendre que je sais, que je veux, que je puis accomplir votre bonheur mieux que vous-même. »

Notre-Seigneur à Ste Catherine de Sienne

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MAI 2011

MOIS CONSACRÉ À LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
dimanche 1^{er} mai Dimanche de Quasimodo	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 2 mai St Joseph Artisan	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 3 mai de la férie	Pas de messe à 18h30		
mercredi 4 mai Ste Monique, veuve	Pas de messe à 18h30		
jeudi 5 mai St Pie V, pape et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 6 mai de la férie <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse		Pas de messe à 18h
samedi 7 mai St Stanislas, évêque et martyr <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		Pas de messe à 18h
dimanche 8 mai 2 ^{ème} Dimanche après Pâques (Dimanche du Bon Pasteur)	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 9 mai St Grégoire de Naziance	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 10 mai St Antonin, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : catéchisme pour adultes		
mercredi 11 mai St Philippe et St Jacques le mineur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 12 mai Sts Nérée, Achille, Domitille (vierge) et Pancrace, martyrs	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 13 mai St Robert Bellarmin, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 14 mai De la Sainte Vierge	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
dimanche 15 mai 3 ^{ème} Dimanche après Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 16 mai St Ubald, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 17 mai St Pascal Bayon	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 18 mai St Venant, martyr	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 19 mai St Pierre Célestin, pape	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 20 mai St Bernardin de Sienna	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 21 mai De la Sainte Vierge	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
dimanche 22 mai	KERMESSE AU PRIEURÉ		

4 ^{ème} Dimanche après Pâques	8h00 : messe basse Pas de messe à 9h 10h30 : messe basse	10h : grand'Messe chantée	10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 23 mai de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 24 mai de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 25 mai St Grégoire VII, pape	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : catéchisme pour adultes	11h30 messe basse	
jeudi 26 mai St Philippe Néri, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 27 mai St Bède le Vénéral, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
Samedi 28 mai St Augustin de Cantorbery, évêque et confesseur	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
dimanche 29 mai 5 ^{ème} Dimanche après Pâques	Pas de messe basse à 8h 9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 30 mai de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 31 mai Bienheureuse Vierge Marie Reine	17h30 : confessions 18h30 : messe basse avec cérémonie de consécration à la Sainte Vierge selon la méthode de St Louis Marie G. de M.		
mercredi 1^{er} juin Vigile de l'Ascension	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 2 juin Ascension de Notre Seigneur	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
vendredi 3 juin de la férie 1^{er} vendredi du mois	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
Samedi 4 juin St François Caracciolo 1^{er} samedi du mois	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 5 juin Dimanche dans l'octave de l'Ascension	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

vendredi 13 mai 2011
Conférence à 20h
Salle Barcelone à
Toulouse
(22 allées de Barcelone)

« Le rôle de la famille
dans la crise
contemporaine »

Par M. l'abbé Lorans,
Directeur de la revue *DICI* et
aumônier du MCF.

dimanche 22 mai 2011
Kermesse du Prieuré

10h00 Grand'Messe chantée
au Prieuré à Gragnague
11h45 Apéritif en fanfare et repas
13h30 Ouverture des stands de jeux
17h00 Tirage de la tombola

Inscriptions au repas **avant le dimanche 15 mai** :
Mme LEBOURG 05 61 09 94 01

Volontaires pour la préparation et pour tenir un stand,
adressez-vous à :
Vianney LESVESQUE 06 01 86 67 26

Carnet paroissial
Baptême :

Louise DESARNAUTS,
le 24 avril à Toulouse

DATES à RETENIR

- le 8 mai, Hommage national à Sainte Jeanne d'Arc à Paris
- le dimanche 29 mai, 30 ans de l'école St-Joseph-des-Carmes,
- les 11, 12 et 13 juin, Pèlerinage de Chartres

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 61 74 27 93
05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50